

## CR temps de restitution et d'échange autour du Bilan de la concertation légale sur la révision simplifiée du PLU

Mercredi 15 mai 2013

Nous étions une quinzaine d'artisans de la Fabrique à ce 4ème temps du cycle MAP 2 pour partager le travail fait autour du bilan, formuler les commentaires et compléments utiles à joindre par la suite au document qui sera approuvé par le prochain Conseil Municipal (23 mai). L'objectif n'était pas d'entrer dans la proposition de contenu de la Révision simplifiée du PLU, en cours d'élaboration par la Ville puisqu'un atelier est programmé prochainement pour aborder ce sujet, sur proposition, du dernier conseil de Fabrique.

### Rappel: ce Bilan, « Qu'est ce que c'est? »

Ce bilan atteste du travail produit lors de la phase de concertation réglementaire liée à la procédure de révision simplifiée du PLU. Il est une étape obligatoire avant la phase d'enquête publique qui se déroulera à la rentrée scolaire 2013.

De façon très simple, ce document reprend synthétiquement l'ensemble des comptes-rendus élaborés pendant ce cycle de travail. Il doit permettre à chacun de retrouver les remarques qu'il a pu formuler. Il ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité. Il comprend une annexe dans laquelle on retrouve invitations, comptes-rendus, contributions écrites...

*« J'ai lu un peu, page 25-26, vous avez quand même tenu compte de nos remarques. C'est bien que vous ayez mis qu'on n'était pas tous ok pour le SMR et le collège. »*

*« Il y a un bilan et je retrouve ce que j'ai entendu aux quelques réunions où j'ai assisté. »*

Les remarques faites sur ce bilan seront, à travers ce compte-rendu, transmises aux conseillers municipaux.

### Concertation/Mobilisation

Quand on n'a pas de prise sur le fond, la question de la forme et la suspicion reviennent facilement.

*« Est-ce que vous avez concerté les habitants ou est-ce que vous avez juste fait des ateliers de travail entre quelques-uns ? »*

Comme il a été rappelé, ce cycle de travail a commencé par 3 rencontres. Une première d'information où les différentes associations présentes sur le site ont été conviées afin de disposer des informations liées à la révision simplifiée. Un seconde nous a permis de commencer à travailler tous ensemble sur les modalités de la concertation (où, quand, comment...). Ce travail a ensuite été approfondi lors du Conseil de Fabrique qui est l'instance de Pilotage de la Fabrique (ouvert à tous) et qui traite de ces questions de modalité de la concertation. Tout le monde a donc été invité à proposer des formes de travail, de mobilisation, des énergies, pour une meilleur concertation.

Le cycle s'est ensuite structuré autour de 4 temps de travail comprenant chacun des ateliers, arpentages, plénière... De manière générale, nous pouvons dire que 20 à 30 personnes ont été présentes à chaque atelier sans que ce soit forcément toujours les mêmes.

*« Les arpentages c'est pas de la concertation, c'est du repérage, c'est technique. »*

Comme nous l'avons souvent dit en Conseil de Fabrique, la « **concertation** » ne se résume pas à une seule forme. Elle nécessite à la fois de l'information, de la communication, de la consultation, du débat, de la co-construction, de la co-élaboration ... Afin d'aborder ces différentes formes nous utilisons ou inventons les outils les plus appropriés. L'arpentage en fait partie. *« À la Fabrique ce qu'on essaie de faire, c'est qu'on soit tous acteur de la concertation. »*

Cependant, comme il a été souligné par certains habitants, ce sujet du PLU était complexe et nécessitait un minimum de « **pédagogie** ». Pour ce cycle de travail, nous constatons un gros effort de la part des services municipaux autour des documents préparatoires avec des tableaux explicatifs et la vulgarisation de certains outils. Certes, il y a encore quelques améliorations à faire sur le délai de diffusion de ces documents même s'il faut rappeler que ce travail a été fait dans un temps très resserré.

## Temps/Sujets

Nous étions tous d'accord pour dire que nous n'avons pas eu le temps de traiter ou de rentrer de façon précise dans certains les sujets.

*« Comment peut-on travailler sur une révision simplifiée du PLU et ne pas aborder les droits à construire au sol ? 10%, 20% ? question qu'on a demandé à aborder plusieurs fois et cela n'a pas été fait. Comment ça se fait, pourquoi ? C'est très important. »*

*« Ce qui m'étonne, c'est que derrière vous annoncez une enquête publique. Entre les deux, il me semble qu'il manque une étape. Il y a un trou dans la participation des citoyens. Là vous allez proposer quelque chose sur des sujets non discutés à la Fabrique. La, discussion aura lieu dans l'enquête publique et donc ce qu'il s'y dira fera ensuite l'objet de recours contre la révision du PLU. »*

*« Le BDLC disait aussi qu'il manquait 2 temps de travail. Le dernier atelier, il n'y a pas eu le temps de recroiser les discussions des 2 groupes. »*

**« Pour moi, la réunion sur le contenu du zonage n'a pas eu lieu. Il est évident que ça doit avoir lieu. Il faut des professionnels de l'agriculture qui puissent donner leur avis là-dessus, des normes. »**

Rappelons que ce dernier temps de travail a fait l'objet d'un atelier supplémentaire. Nous étions pressés par la procédure réglementaire. Il semble de toute évidence que quelque soit le temps que nous ayons eu devant nous des sujets n'auraient été que vaguement traités et que d'autres continueraient à faire polémique. Il nous a été rapporté que la juriste avait été très étonnée de la volonté et capacité des artisans de la Fabrique à rentrer dans les détails des règlements et de la technique du projet de révision par rapport à ce qu'elle pouvait voir dans d'autres.

En regardant les trois cartes (avant/après) apportées par la ville, certains ont évoqué un sentiment similaire à celui ressenti à la fin de la commission extra-municipale où il avait été évoqué 400 logements jamais abordés.

**« On urbaniserait sous prétexte que ce soit des franges, c'est pas du tout des franges, ça fait partie du site. Ce sont pour la plupart des ouvertures possibles sur le site. Moi je n'ai pas l'impression que ce plan soit représentatif des discussions qui ont eu lieu ici. Les élus tranchent, décident, ok. Que ce plan soit celui qui soit décidé par les élus, d'accord. Mais que ce soit le plan qui représente les discussions qui ont eu lieu, alors non, ce n'est pas le cas. »**

Cependant, il semble qu'une confusion soit faite sur la nature de ces documents. Les trois cartes dont nous parlons ci-dessus sont les cartes présentées en avant première de la proposition de Révision simplifiée en cours de réalisation par la Ville et qui sera discutée très prochainement. Ce document est un document conçu par la Ville nourri par les discussions qui ont eu lieu à la Fabrique. Il ne prétend en aucun cas représenter les discussions qui ont eu lieu. Deux cartes de comptes-rendus présentes dans l'annexe du bilan de la concertation jouent, elles, se rôle.

**« Il y a un débat que vous n'avez pas voulu trancher : est-ce que l'on est en zone N ou A ? Il faut trancher et après on regarde avec le curseur N ou A. Est-ce qu'on ne veut pas trancher et on ne ferme aucune porte à la discussion ? Mais N ou A, c'est différent. Il faut dire « voilà la décision qu'on prend c'est ça, et après on peut faire en fonction. Il faut arrêter de parler pour parler, il faut trancher. Quelle est la décision ? Moi je suis tout à fait pour zone N. »**

Tout le long du bilan, il est facile de voir que la zone N et la zone A sont des points de désaccord. Il a souvent été dit lors des ateliers que le plus important était de voir ce que l'on voulait mettre à l'intérieur de ces zones par rapport aux usages du site. Il semble donc que ce soit plus largement le projet, pour le site, qui ne fasse pas consensus.

La proposition de révision simplifiée qui sera présentée par la Ville, en atelier, le 12 juin prochain aura tranché sur un certain nombre de sujets . Afin d'avoir un avis de professionnels sur cette proposition, il est suggéré d'y inviter l'AEV (Agence des Espace Vert d'Île-de-France) ainsi que la DRIAF (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France).

Pour ce temps de travail, il serait possible de reprendre un format qui a pour l'instant bien fonctionné à la Fabrique. C'est-à-dire de travailler l'après-midi en atelier sur le contenu avec les habitants disponibles et les professionnels, puis en début de soirée pour ceux qui n'auraient pas été disponibles, un temps de restitution du travail fait l'après-midi et une mise en débat La ville ayant déjà mis en forme sa proposition pour l'enquête publique, il s'agirait pour des acteurs locaux de s'entourer

de conseils professionnels pour rédiger leur contributions à l'enquête. Il paraît donc nécessaire que ce groupe de travail soit initié par des citoyens, avec l'apport technique et la participation de la ville.

Lors du prochain Conseil de fabrique, nous proposons de travailler sur des propositions de formes de travail au commissaire enquêteur dans la perspective de l'enquête publique. D'autre part, il est proposé à ceux qui le souhaitent de former des groupes de travail sur des sujets qu'ils souhaiteraient approfondir dans l'objectif de produire des contributions pour l'enquête publique.

## Transports

*« Comment a été discuté la question de la circulation dans cette révision du PLU? »*

*« Pourquoi les éléments sont dissociés du projet? Ça rentre dans un truc entier ? La circulation devrait en faire partie! »*

Quelques habitants, notamment intéressés par la question des transports, nous ont rejoint pour ce temps d'échange, ne comprenant pas pourquoi ce sujet n'avait pas été pris en compte dans ce travail sur le PLU.

IL a été rappelé que le PLU était un document réglementant les constructibilités, qui ne traitait pas directement de la question des transports. Un certain nombre d'indications à ce sujet, notamment sur le type de circulation dans les Murs à Pêches, sont écrites dans la Charte des Murs à pêches.

*« La révision du PLU n'engage en rien le projet sur les circulations, elle ne fixe rien sur ce point. »*